

INSCRIPTIONS ECOLES DE VIUZ EN SALLAZ

RENTREE 2020-2021



Pour les enfants nés en 2017 (ou pour toutes demandes de scolarisation aux écoles de Viuz-en-Sallaz) :

Les inscriptions se feront pendant la période **du 09/03/2020 au 17/04/2020**, en Mairie.



Pièces demandées :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (ou dérogation accordée par la commune de résidence)